



## **PRIX LITTÉRAIRE VICTOR HUGO 2027**

L'ADILL — Association de Défense et d'Illustration des Littératures en Lorraine — décerne chaque année son prix littéraire « Victor Hugo »

**2027**

## PRIX VICTOR HUGO 2026

« La jeune fille perchée sur le chaos » de Valérie Davot ( Auto-édition)'

### LES ANCIENS PRIX VICTOR HUGO

2025 « Serva amorosa » de Mireille Poulain Giorgi (ed Jalons)

2024 « Les silences d'Irène » de Marie-José Gonand Stuck (Éditions Territoires Témoins)

2023 : « Par-delà nos frontières » de Sophie Terrade (Bastian éditions)

2022 : « Le Cercle de Mémoire » d'Ernest Meyer (Auto-édition)

2020 : « Quand murmurent les

### ADMISSIBILITÉ

L'auteur de l'ouvrage proposé doit être :

- soit un auteur résidant en Lorraine, ayant un lien avec la Lorraine, ou dont l'ouvrage se réfère à la Lorraine.
- soit un adhérent de l'association ADILL. Dans ce cas il n'a pas à avoir un lien avec la Lorraine. Sont exclus les anciens lauréats, les membres du jury prix Victor Hugo et du CA de l'ADILL.

L'ouvrage :

- peut-être auto-édité, édité par une petite maison d'édition. Sont exclus les ouvrages réédités ou ceux présentés les années précédentes.
- doit avoir été publié depuis le **quatrième trimestre 2025**
- doit entrer impérativement dans les catégories : roman, recueil de nouvelles. La littérature jeunesse et la poésie sont exclues du concours.
- sont exclus les ouvrages dont la notoriété de l'auteur est clairement établie, c'est-à-dire, dépassant les limites de la région Lorraine.

*Tout ouvrage présentant des propos xénophobes, sexistes, homophobes ou d'incitation à toute haine et/ou interdit par la Loi entraînera son retrait du concours.*

### LE LAURÉAT S'ENGAGE

- à participer au salon des auteurs lorrains afin d'y recevoir son prix.
- à faire apparaître la mention : «**Prix Victor HUGO 2027**» dans le cadre d'une réédition de l'ouvrage primé.

### • DÉMARCHES

- Les auteurs désirant participer devront impérativement envoyer dès maintenant et au plus tard pour le **15 décembre 2026 deux exemplaires de l'ouvrage imprimé**, le cachet de la poste faisant foi. Aucune candidature ne sera acceptée au-delà de cette date.
- **ne pas** envoyer vos courriers en recommandé.
- Les deux exemplaires sont à envoyer à :  
M. Raymond ISS  
13 rue Jacquinot entrée B  
54000 Nancy

*en indiquant votre adresse courriel et votre numéro de téléphone.*

- Les ouvrages ne seront pas rendus à l'auteur et la participation au Prix n'entraîne pas l'inscription automatique au Salon des Auteurs Lorrains

#### **REMISE DU PRIX**

La remise du prix aura lieu **lors de l'inauguration du prochain Salon des Auteurs Lorrains**. Le lauréat se verra remettre un diplôme accompagné d'un chèque de 500 euros.

ombres » de Juliette V. Martin (Éditions Parfum de Nuit)  
 2019 : « Le parfum des bergamotes » de Marie Laurrin (Auto-édition)  
 2018 : « Loin de la violence » de Claude Morin  
 (Éditions L'Harmattan )  
 2017 : « Ma ville brûle » d'Anne-Marie Mansuy (Éditions Gérard Louis)  
 2016 : « Fuir le Paradis » de Guy-Joseph Feller  
 (Éditions Paroles de Lorrains)  
 2015 : « Elle s'appelait Emma » d'Alain Thiesse  
 (Éditions Mareuil)  
 2014 : « A l'encre de la Moselle » de Armand Bemmer (Éditions des Paraiges)  
 2013 : « Mortels desseins » de Serge Radochevitch (Éditions Territoires Témoins)  
 2012 « Le soleil sous la soie » d'Eric Marchal  
 (Éditions Anne Carrière)  
 2011 : « Trop-plein »  
 de Nadine Groenecke, recueil de nouvelles (Éditions Chloé des Lys)  
 2010 : « Georges Simone et Salomon » de Pierre Stolze (Éditions Lucien Souney)

#### ASSOCIATION ADILL

w : [www.adill.fr](http://www.adill.fr)

G : association.adill



*A.D.I.L.L.*

#### AVEC LE SOUTIEN

Ville de Villers-lès-Nancy

Copyright 06/2026 : Association ADILL

Association loi 1901 déclarée en préfecture le 14/09/2004 dont les statuts ont été publiés en date du 02/10/2004. Dernière modification en date du 07/11/2011. Identifiant RNA : W54004783. Type : culture.